

Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières



www.treillieres.fr

MAG'

n°73

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

2016



HABITAT

Les clefs pour se loger



À la découverte du Gesvres

La belle idée. Un cadre champêtre, un apéritif offert par la communauté de communes, une météo finalement douce et propice à la détente à partager en famille et un sujet qui interpelle. Que deviendront dans les années à venir le parc du Haut-Gesvres et la vallée du Gesvres ? Des réponses, la soixantaine de curieux en ont eues, le samedi 24 septembre dernier, en répondant présent à l'initiative de la communauté de communes, qui proposait « *un temps convivial pour lever la voile sur les trésors cachés de ce poumon vert de l'agglomération, un trait d'union entre la ville et la campagne.* » Promesse tenue, le cabinet de paysagistes urbanistes Coloco - les concepteurs des futurs aménagements - était présent pour présenter les curiosités actuelles ou à venir : « *la boucle botanique et ses arbres remarquables, le réaménagement du déversoir de l'étang, le Vallon des brumes, la Grande pelouse ouverte sur les pâtures de*

la vallée... Rien de tel qu'une présentation en situation réelle pour montrer et faire comprendre les enjeux d'un tel site », note Olivier Baert, de l'agence Map paysagistes, qui travaille avec Coloco sur la vallée du Gesvres. « *Le projet, articulé autour de l'eau et des paysages, interroge plus largement l'aménagement global d'un territoire autour de thématiques liées à l'environnement, la gestion de l'eau, le patrimoine bâti. Et ce site vaut le détour.* »

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h.

Numéro 73 : octobre - novembre - décembre 2016 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. Directeur de publication : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - Coordination : Sophie Escande-Sorin

Crédit photos : Mairie de Treillières - Fotolia © L.Bouvier - © Lsantilli

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - Imprimerie : Cartoffset - Tirage : 3850 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services



Sommaire



Événements **P4**

Portraits **P7**

Citoyens de demain **P8**

L'avenir s'écrit aujourd'hui **P10**

Cap sur une nouvelle école



Partageons nos passions **P12**

DOSSIER **P14**

Se loger, un enjeu crucial pour les Treilliérains



Solidarité famille **P19**

Intercommunalité **P20**

Culture **P21**

Conseil municipal **P22**

Travaux **P24**

Une réunion d'information sur le radon



Économie **P26**

Expression libre **P28**

C'est pratique **P29**

Agenda **P30**



L'AVANT-PROPOS DU MAIRE

UNE PÉRIODE CLEF DU MANDAT

Chers administrés,

L'année avance à grands pas, et les projets de Treillières également. Il est facile de se rendre compte combien notre ville change, notamment avec les récentes mises en service de nouvelles aires sportives, pour un public associatif, scolaire, et aussi ouvertes au plus grand nombre. C'est le cas du terrain multisports installé à côté du terrain de grands jeux où évolue le club de rugby.

D'autres équipements verront le jour d'ici l'été 2017 et je pense que nous aurons l'occasion de proposer une inauguration globale à l'occasion d'une grande fête du sport, mi 2017, conviviale et pleine d'énergie, j'en suis sûr.

Vous le lirez, ce magazine consacre ses pages centrales à un thème qui nous tient tous à cœur : le logement. Est-il facile de se loger à Treillières, quelle vision avons-nous de l'urbanisme sur la commune ? Je profite de l'occasion pour vous rappeler combien nous croyons au projet d'aménagement qui se dessine face à la mairie. Ce secteur des stades saura répondre à vos attentes, en matière d'habitat, de commerces, de culture.

Logement, aménagement, environnement : tout est lié. J'étais d'ailleurs le 24 septembre dernier à vos côtés pour la présentation conviviale, organisée par la communauté de communes, du renouvellement du parc du Haut-Gesvres, et plus largement de la vallée du Gesvres. Ce projet aussi est l'un des plus ambitieux de notre mandat, et doit redonner à ce site remarquable toutes ses lettres de noblesse.

Je suis convaincu qu'une ville ne peut avancer qu'en s'appuyant sur ses forces vives, associatives, économiques – dont il est question dans ce numéro –, et bien entendu grâce à la qualité de ses services publics. J'en veux pour preuve la future école qui se dessine et dont une présentation globale vous est faite dans ce magazine.

Je suis également convaincu que vous saurez apprécier cet équipement public, dédié à l'éducation des plus jeunes d'entre nous.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Alain Royer
Maire de Treillières

Associations

Le forum, bien sûr

C'était le rendez-vous pour faire son choix d'activités associatives, en tant que membre actif, bénévole, arbitre, donateur. Avec 2 816 adhérents répartis en 22 associations sur la commune, le sport occupe une place de choix bien entendu. Mais le 10 septembre dernier, il était également possible de faire la connaissance d'organisations utiles, solidaires, citoyennes ou d'assister à des animations et démonstrations de Taïso et Jujitsu, de fitness, de réanimation cardio-pulmonaire... Ou de faire quelques emplettes au marché fermier.

Pour retrouver les coordonnées de Croc'Lune, d'Octave et Mélodie ou de l'Amicale des retraités, rendez-vous sur le site de la ville, ou en demandant le guide des associations 2016-2017, disponible en mairie.

Services publics
Salles actives

Les salles "Liberté" et "Fraternité" ont trouvé leurs publics. Depuis l'agrandissement de l'Espace de l'Amitié, les mises à disposition auprès des associations (du lundi midi au jeudi) et des particuliers (du vendredi après-midi au dimanche soir) se multiplient. L'application des tarifs de location restent inchangés.

Infos et réservations auprès de la mairie, tél. 02 40 94 64 16.



Appels aux dons

Du tissu pour des tipis

Une équipe d'assistantes maternelles bénévoles s'est constituée et se propose de confectionner des tipis pour les enfants du Relais assistantes maternelles. Cela leur permettra de connaître de nouvelles expériences de jeu. Mais pour mener à bien ce projet, l'équipe a besoin de pièces de tissu uni – d'anciens draps feront l'affaire – de tasseaux (dimensions H 2,5m et 1,5cm x 1,5cm), de fil – du ruban biais (2m par tipi). Les trouvailles sont à transmettre, dès que possible, auprès d'une assistante maternelle ou directement au **RAM, 57 rue de la mairie, tél. 02 40 94 52 59**

Patrimoine

Le Haut-Gesvres renaît



Comme quoi le travail paie. En plus de l'implication régulière et pugnace des bénévoles de l'association Renaissance du Haut-Gesvres, le château peut compter sur l'appui de la mairie. François Allard, le président, se réjouit du remplacement récent de deux lucarnes par une entreprise locale – l'atelier du crocodile, spécialisée dans la taille de pierres –, au deuxième étage de la bâtisse bourgeoise. « *Le résultat est convainquant, c'est surtout une avancée visible et symbolique forte* », a dit le président.

L'occasion pour rappeler ici qu'une opération de financement participatif est en préparation pour permettre la poursuite des travaux. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.renaissance-du-haut-gesvres.fr

Une journée au cimetière

Lors des dernières journées européennes du patrimoine, l'association Treillières au fil du temps a organisé une visite, conduite par Jean Bourgeon, historien. Celle-ci a permis de retracer l'histoire des quatre cimetières de Treillières, de la place de l'église (antique cimetière) au site de Vireloup, actuelle nécropole treilliéraine récemment étendue.



Convivialité

C'est déjà Noël ?

Marché de Noël : Le temps d'une journée, la rue de la mairie s'anime et la magie de Noël s'installe dans le centre ville. À noter d'ores et déjà la date de cette journée : le samedi 3 décembre. Une occasion de retrouver les associations de la ville impliquées ce jour-là dans des animations féériques, mais aussi l'école de musique, les balades en calèches, et quelques entreprises locales réunies au sein d'un traditionnel marché gourmand. Un feu d'artifice est prévu à 19h45.



Noël des aînés : le CCAS organise chaque année en janvier un repas annuel qui réunit les personnes âgées de plus de 70 ans. Il aura lieu le 25 janvier 2017. Les aînés qui ne peuvent se déplacer reçoivent un colis de produits du terroir. Le maire, accompagné de ses adjoints, en profite alors pour rendre visite aux plus âgés d'entre nous.

Animations

Un Oscar pour Treill'air de fête



Petit retour sur la huitième édition de Treill'air de fête qui s'est déroulée le 25 juin dernier accompagnée d'une météo largement estivale. Le cinéma était à l'honneur, et le casting plutôt réussi ! Sous le feu des projecteurs, la machine à Swing et le Bouchon dansant ont fait danser la scène Olympie, alors qu'en contrebass, scène Simone-de-Beauvoir, les Chicken Five et Ayers ont déchaîné les foules treilliéraines. Des stars, du show, des bénévoles toujours plus nombreux... 4 500 personnes sur la journée pour une édition qui mérite son oscar.

Culture

Lire aux enfants, pourquoi pas ?



Donner le goût de la lecture aux enfants et les sensibiliser à la littérature tout en favorisant le lien entre les générations : ce sont bien les missions de Lire et faire lire, un programme d'ouverture à la lecture piloté par l'Udaf 44 et la Ligue de l'enseignement sur le département. Durant toute l'année scolaire, des bénévoles de plus de 50 ans vont à la rencontre des enfants dans les écoles et partagent avec eux des séances de lecture, une ou plusieurs fois par semaine. Aujourd'hui, l'Udaf 44 recherche de nouveaux bénévoles. Alors, si vous avez un peu de temps pour intervenir sur la commune, il ne faut pas hésiter.

Contact : Nicolas Bodaire, tél. 02 51 80 30 04, info@udaf44.asso.fr et sur le site www.lireetfairelire.org

Sport Jamais deux sans trois ?



Une réussite sportive comme sur le plan de la fréquentation. L'association Treillières à cheval s'est réjouie du succès rencontré par son événement annuel, une course hippique rurale sur l'hippodrome de Ragon-Tourneuve. C'était le 4 septembre dernier. Le président de l'association, Didier Galon

parle « d'un public encore plus nombreux que la première édition de 2015. » Rendez-vous en 2017 ? « Un grand oui, car notre manifestation est attendue. Ce sera le dimanche 3 septembre 2017, seul l'endroit reste à déterminer. Nous en sommes en négociation. »

Loisirs L'été est déjà loin...

Même si la Toussaint arrive à grands pas, et qu'il est déjà largement temps de s'inscrire, retour sur les meilleurs moments des activités passées, grâce au service jeunesse de la ville de Treillières. Le centre de loisirs (3/5 ans et 6/9 ans) a plongé les enfants au cœur de l'imaginaire des "mythes et légendes", à travers plusieurs personnages comme les sirènes, les génies, les dragons. Des sorties inoubliables bien entendu : les Naudières, une croisière et la visite du château de

Oudon, le Puy du Fou, les Machines de l'île... Les ados se sont transformés en aventuriers du Tremplin perdu, du côté du château du Haut-Gesvres, à Geneston, autour d'activités toutes plus farfelues les unes que les autres. Le Tremplin, c'est aussi une responsabilité des jeunes, à préparer les repas de midi notamment, ou pendant les temps de plaisirs autour de l'eau...

Quant au SAJ, Service animation jeunesse, les 23 jeunes accueillis en moyenne par

jour auront retenu les journées plage, les soirées barbecue, mais aussi les grands jeux dans les bois ainsi que les défis karting, ou encore le paint-ball. Enfin, un clin d'œil aux douze adhérents de Very Good Trip, lesquels ont pu découvrir l'été dernier le Pays basque espagnol, après plus d'un an d'autofinancement.

Inscriptions aux activités jeunesse des prochaines vacances au 02 28 07 90 12



Petite enfance Une baby-sitter ?

Besoin de quelqu'un dès ce soir, après l'école ou le mercredi pour garder votre enfant et vous permettre de vous absenter en toute confiance ? Aucun problème, il existe une liste de jeunes disponibles pour faire du baby-sitting au Relais assistantes maternelles. Les jeunes, inscrits sur cette liste, sont tous âgés de plus de 16 ans et ont signé une charte qui rappelle les éléments essentiels à connaître pour exercer ce job : consignes de sécurité vis-à-vis des enfants, règles du savoir-vivre, assurance... À noter également l'initiative de la bibliothèque municipale qui propose une carte d'emprunt spéciale baby-sitter.

Contact : Relais assistantes maternelles, tél. 02 40 94 52 59 ou 02 40 16 72 33

Marianne et Julien, un peu surpris quand même

Ils sont ce qu'on appelle de nouveaux habitants. Recensés et invités chaque année par la ville pour leur souhaiter la bienvenue, ils viennent parfois de loin. La preuve.



Il y a un peu plus de deux mois, Marianne et Julien étaient encore dans leur petit village de l'Ain, bien loin des préoccupations nantaises. « Treillières, on n'en avait jamais entendu parlé. » Et puis une mutation professionnelle les a amenés à chercher un logement dans l'agglomération, les voici impasse des coquelicots, à La Ménardais. Et plutôt agréablement surpris : « on pensait avoir laissé derrière nous

l'ambiance champêtre de notre cadre de vie, et nous avons retrouvé un lieu plutôt rural. Un habitat assez diffus, pas mal de hameaux par-ci, par là, c'est rigolo. Une ferme à proximité pour cueillir légumes et fruits, un petit marché, un cheval au bout du jardin. » La jeune famille le concède : « tout ce qui faisait notre qualité de vie avant et qu'on n'était pas certain de retrouver, nous l'avons finalement à proximité. » Et le couple se met à

lister les quelques atouts qui ont fait mouche dans leur choix : les écoles, les collègues, un tissu associatif dense, « je suis déjà allée à la bibliothèque avec les enfants », ajoute Marianne. Avec une cerise sur la gâteau : « On s'attendait à un climat humide et jusqu'au début du mois d'octobre, on a eu l'impression d'habiter dans le sud de la France. »



Anaëlle, l'insouciance citoyenne

Elle a le regard de la jeune collégienne qui sait où elle va, la finesse d'esprit d'une pré-ado responsable, et cette timidité naturelle, cette crainte de l'inconnue qu'elle ne renie pas. Même se présenter au conseil municipal des enfants, il y a deux ans, ça lui « faisait

peur ». Mais Anaëlle en « avait envie », une envie aussi forte que cette volonté de se « sentir utile », de se confronter à la chose publique, du haut (à l'époque) de ses neuf ans. Un mandat plus tard, la jeune fille ne regrette rien, bien au contraire : « il y avait les devoirs, les autres activités (ndlr : l'athlétisme, le dessin) ; mais je m'organisais pour suivre tout ça ». « Tout ça », ces sont les projets, les réunions, les échanges... « Je suis contente de représenter les autres enfants dans ce conseil, et de participer à des événements comme Treill'air de

fête, la fête de la musique, les journées du patrimoine... » Anaëlle avait un rêve, un plan de campagne : l'agriculture. Elle voulait imaginer « un jardin potager collectif, ouvert à ceux qui n'en ont pas ». Or, deux ans, c'est long, mais court lorsqu'il s'agit de mener des projets à bien. Le mandat est passé, le rêve est resté, intact. Plus tard, la jeune fille ne sait pas ce qu'elle voudra devenir. La vie est longue, elle lui tend les bras.

Le conseil municipal des enfants se renouvelle en décembre (lire aussi page 8)

EFFECTIFS SCOLAIRES

Une scolarité dans la continuité



Du fait de l'arrivée progressive de nouveaux habitants sur la commune, les effectifs des quatre établissements – La Chesnaie, Alexandre-Vincent, Joseph-Fraud et Sainte-Thérèse – ont tous progressé à la rentrée. 1074 élèves sont scolarisés cette année, soit 52 de plus que l'an passé.

Conséquence directe d'une augmentation des effectifs, une dixième et nouvelle classe a été ouverte à l'école élémentaire Alexandre-Vincent, une école qui a également enregistré l'arrivée de trois nouveaux enseignants : Kevin Carrière, Claire Le Menn et Lise Lebrun. Quatre nouvelles enseignantes ont également intégré l'école Joseph-Fraud qui comptabilise 299 enfants

répartis en onze classes. Il s'agit de Marion Chotard, Stéphanie Guénel, Laurianne Santi et Diane Villquin. En ce qui concerne les plus petits, à l'école de La Chesnaie, Sandrine Martin est le seul nouveau visage de l'établissement qui, lui aussi, a progressé en effectif, pour atteindre 176 élèves. Enfin, du côté de l'école privée Sainte-Thérèse, les effectifs sont plutôt stables : 336 élèves se répartissent dans les différentes sections, des maternelles aux classes élémentaires. À noter que la direction de l'établissement est désormais assurée par un binôme : Chantal Abéride, professeure en classe élémentaire, et Fabienne Delaunay, professeure en classe de maternelle. Cette progression des effectifs conforte le choix de la municipalité d'agrandir les établissements actuels, comme de construire une nouvelle école (lire aussi pages 10 et 11).

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Élections en décembre



Durant la première semaine de décembre, en mairie, les nouveaux membres du conseil municipal des enfants seront élus par leurs camarades de classe. Ils siègeront ainsi, pendant une durée de deux ans, pour imaginer ensemble les projets et soumettre avis

et idées. « Le conseil municipal d'enfants a pour objectif de les initier à la responsabilité, à la citoyenneté et à l'exercice de la démocratie », indique Catherine Cadou, adjointe au maire déléguée à la citoyenneté. « 20 élus CM1 et CM2 de toutes les écoles de Treillières travaillent ensemble

dans le but d'améliorer la vie dans leur ville. C'est un organe consultatif important, car être citoyen ce n'est pas une question d'âge, c'est un état d'esprit. »

Pendant les deux années de leur mandat, les jeunes élus ont participé à différents événements sur la commune : cérémonies commémoratives, Treill'air de fête, marché de Noël, journées du patrimoine, rencontre avec d'autres conseils municipaux d'enfants...

Ce premier conseil municipal des enfants continuera ses actions jusqu'en décembre prochain. Des élus volontaires pourront accompagner les élus du nouveau mandat au cours du premier semestre 2017.

Infos sur les élections au 02 40 94 61 85

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Percussions, cirque, p'tits reporters...



Avec la généralisation de la nouvelle organisation des temps scolaires, la ville organise, avec les écoles, les temps périscolaires, dès 16h30. Une occasion en or pour permettre aux jeunes écoliers de finir leur journée de la meilleure manière qu'il soit. On appelle cela des ateliers périscolaires. Ils sont mis en place dans les écoles de la commune publiques et privée les lundis, mardis et jeudis sur toute l'année scolaire. De nombreuses activités sont encadrées par des intervenants de tous horizons : associations, auto-entrepreneurs, agents municipaux...



Quelques nouveautés cette année :

- **Percussion corporelle** : un atelier proposé par l'association Happy Feet pour faire découvrir aux enfants une façon de produire des sons rythmés avec leurs corps ou des objets divers : manches à balai, gobelets...



- **arts du cirque** : organisée par l'association teckniksi-ka club, l'atelier est une initiation à la jonglerie, à l'équilibre, aux portés acrobatiques, développant également la créativité, l'autonomie et la confiance en soi des participants.

- **les p'tits reporters** : par le biais de cet atelier, mené par une professionnelle du journalisme, les enfants

SÉCURITÉ

Vigilance relevée

Suite aux événements tragiques des derniers mois, la municipalité entend appliquer à lettre les usages et les règles qui doivent, cette année, trouver leur place dans toutes les écoles de France. Pour sensibiliser les écoliers, trois exercices de sécurité seront menés dans chaque établissement au cours de l'année scolaire. Un exercice devra avoir lieu avant les vacances de la Toussaint sur le thème "attentat intrusion". Mais pour une plus grande vigilance, il est recommandé aux élèves, personnels éducatifs, parents, d'appliquer des principes de précaution simples : ne pas stationner inutilement devant les écoles, éviter les attroupements devant les entrées des établissements...

saisissent les enjeux du monde qui les entoure, apprennent à se forger des opinions et à les exprimer par le biais de l'écriture et de l'illustration avec la création d'un journal.

Ce sera la nouvelle école

Les perspectives d'évolution des effectifs scolaires dans les années à venir sont formelles. Pour répondre à la demande des nouvelles familles, il faut anticiper. Chose faite avec ce projet de construction d'une nouvelle école maternelle d'une capacité de huit classes. Huit classes, pour un point en huit lettres.



E comme emplacement

Située rue Etienne-Sébert, en périphérie du bourg la nouvelle école bénéficie de la proximité d'un grand nombre d'équipements d'enseignement et de loisirs. Le terrain présente une large façade à l'est, puis s'étire en pointe à l'ouest vers des terres agricoles. En pente vers le nord-ouest et le sud-ouest, l'école se présentera comme un promontoire et offrira une vue dégagée sur le paysage vallonné.

F comme forme

Le maître d'œuvre* retenu propose une école de forme allongée légèrement triangulaire, constituée de trois pôles : un premier comprenant les services administratifs et le restaurant scolaire, un deuxième commun à l'accueil périscolaire avec les salles de motricité et d'activités, et un troisième regroupant les huit classes. Les deux salles de restauration seront tournées vers un espace vert, séparées par une cloison mobile acoustique.

* La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par l'Agence Duclos – Gaudin – Riboulot.

V comme volumes

Avec sa façade animée par des panneaux de couleurs pastel en stratifié compact, le bâtiment présente un volume principal en toit terrasse, d'où émergent des volumes en charpente bois recouverts de zinc bleuté, se mariant avec l'ardoise des toitures environnantes et venant chercher la lumière, le soleil et l'air. Ces petites boîtes, à l'intérieur coloré, sont autant de repères dans la cour de jeux.

P comme pente

La pente du terrain est certes favorable à la vue mais elle est aussi une contrainte pour la construction d'un équipement scolaire, raison pour laquelle le cabinet a imaginé une école de plain-pied. De même, un théâtre de verdure à l'Ouest permettra de rattraper le fort dénivelé du terrain naturel. Le parvis sera pour la même raison traité en pente douce de la rue vers le parvis. Il côtoiera, dans un espace vert à l'usage de toute l'école, un jardin pédagogique.

A comme aménagements

Le projet prévoit un espace tampon entre la rue et l'école, avec un grand parvis de desserte et de stationnement, en dissociant les accès : celui des cars qui doivent déposer les enfants en toute sécurité juste devant l'entrée,



celui des parents et leur stationnement en partie centrale, et celui des enseignants et du personnel avec leur stationnement en partie nord et sud.

C comme chemin

Un maillage de cheminements piétons balisés et sécurisés reliera le parvis d'entrée au trottoir et à la piste cyclable. Au croisement des chemins au nord de la façade, un petit square permettra aux parents d'attendre et d'échanger sur des bancs.

R comme récréation

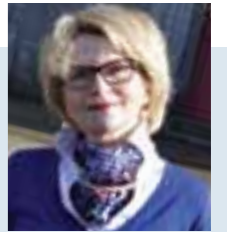
Orientés sud vers la vallée, les salles de classes et de motricité, le préau et les lieux d'activités périscolaires s'ouvriront de plain-pied sur un grand espace de récréation (1200 m²). Sa forme allongée permet de différencier un coin jeu pour les plus petits, un autre pour les plus grands reliés par un grand bac à sable, et un coin regroupement et contes devant les locaux périscolaires.

T comme terrain

Pour réaliser cet établissement dont le coût des travaux est évalué à 3,4 millions d'euros, la mairie procède à l'acquisition des parcelles cadastrées, sections ZS n°15 et ZS n°68. Cette première parcelle est à acquérir auprès de propriétaires privés, lesquels la louent actuellement au profit du Gaec de la ferme de Chavagnes. Les exploitants actuels souhaitent continuer l'exploitation de la partie non utilisée pour la construction de la nouvelle école durant les travaux. Il s'agit donc de louer, grâce à une convention d'usage temporaire, le reste de la parcelle ZS n°15 jusqu'à la fin juillet 2018, date d'ouverture de la nouvelle école. Quant à la deuxième parcelle, elle est à acquérir auprès d'un autre propriétaire privé, qui la loue actuellement au profit du Gaec du ranch. Une indemnisation sera versée, calculée sur la base du barème de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique. Le conseil municipal a validé ces décisions le 4 juillet dernier (23 voix pour et 6 voix contre).

REGARD

Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire et la restauration.



Êtes-vous satisfaite du projet retenu ?

« Le projet est prometteur. La façade principale affiche une image accueillante et joyeuse. Un hall spacieux, lumineux et chaleureux, des circulations amples éclairées naturellement... Des parois habillées de bois acoustique et de couleurs pastel confèrent une ambiance générale agréable, favorable à une bonne mise en condition des élèves et du personnel.

Les inquiétudes quant à son emplacement, notamment par rapport aux vents, sont-elles dissipées ?

Tout-à-fait. L'orientation du bâtiment permet à la cour d'être protégée des vents à l'ouest par un bosquet plus dense et en limite sud par une haie bocagère sur un talus qui permet de rattraper les différences de niveaux avec le terrain voisin. Contrairement aux craintes formulées, il n'existe aucun risque d'inhalation des traitements agricoles des terrains avoisinants. D'une part, la loi interdit l'utilisation de traitements chimiques à proximité des bâtiments publics et notamment des écoles. D'autre part, les agriculteurs concernés pratiqueront des fourrages et du pâturage.

Cette école est prévue pour accueillir les enfants de l'actuel établissement de La Chesnaie. Que deviendra ensuite ce bâtiment ?

Effectivement. Rappelons-le : d'ici à 2018, les effectifs scolaires devraient afficher une augmentation de 15 à 20 %. La Chesnaie n'est plus en capacité pour répondre à cette demande. Après le transfert, cet établissement aura une autre vocation : elle s'ouvrira davantage aux associations et une partie sera réservée pour la future Maison des jeunes. À l'échéance de 2019.

Qu'en est-il des autres établissements scolaires ?

Pour répondre aux besoins des familles, le redimensionnement des écoles Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent est programmé. Notre équipe municipale fait des efforts considérables pour agrandir ces établissements, afin d'ouvrir des classes supplémentaires, proposer des espaces de vie plus vastes et des espaces de restauration scolaires plus adaptés. Pour tous ces projets, 335 000 euros sont mobilisés, rien que pour cette année 2016. »

Bienvenue au HBCG !



Handball club du Gesvres (HBCG) : voici le nouveau nom du club de handball de Treillières, devenu cette année intercommunal. Au sein d'une identité sportive unique, il réunit désormais les communes de Treillières, de Grandchamp-des-Fontaines et de Vigneux-de-Bretagne. Une première.

Le projet a officiellement été entériné le 17 septembre dernier, salle Olympie à Treillières. « Le club a connu ses heures de gloires dans les années 1980/90, puis a connu quelques difficultés internes », indique Boris Targe, le président. « Le retour au premier plan du club dans les années 2000 a entraîné une forte progression de ses effectifs, passant de 12 à 230 adhérents en 2015. » Ces six dernières années, le club a mis en place une démarche de professionnalisation de sa formation avec le recrutement d'un salarié entraîneur. Et la démarche a porté ses fruits : obtention des labels "club formateur" en 2013 et "école d'arbitrage" en 2014, et renaissance des équipes seniors, masculine depuis la saison 2012-2013 et féminine depuis 2014-2015. « L'équipe fanion a également remporté un titre départemental cette année. » En devenant le HBCG par décision quasi unanime de son assemblée générale, le club s'adapte à une réalité socio-démographique : « plus de 200 familles habitant sur le territoire sont en lien avec l'activité du club,

Le HBCG réunit désormais les communes de Treillières, de Grandchamp-des-Fontaines et de Vigneux-de-Bretagne



Mickaël Mendes, adjoint au maire délégué à la vie sportive, était présent aux côtés de Boris Targe, président du HBCG et du président du comité départemental de handball, Thierry Galvin.

120 familles sont issues de Treillières, 50 de Grandchamp-des-Fontaines, et une trentaine de Vigneux-de-Bretagne, il paraissait alors logique de prendre une dimension intercommunale », insiste Boris Targe. Animations sportives, notamment autour de l'imminente coupe du monde 2017, activités périscolaires, création d'une offre loisir (du soft handball), sensibilisation dans

les établissements scolaires... Le nouveau club ne manque pas d'ambitions pour faire valoir son sport, et ses nouvelles couleurs. Sur le plan sportif, ce changement permettra en outre d'engager plus d'équipes en championnat et de gagner davantage en licenciés, et donc en bénévoles, arbitres, entraîneurs... Longue vie au HBCG.

HandiDon : Une chance pour vous, une chance pour nous !

Jusqu'au 1^{er} décembre, l'Association des paralysés de France organise une opération de collecte nationale et départementale qui permettra de financer nos actions de proximité en Loire-Atlantique. Pour y participer, il suffit d'acheter des tickets-dons, au prix suggéré de 2€ avec, à la clé, de nombreux lots attractifs.

Soit en contactant la délégation au 02 51 80 68 00 ou en allant sur le site www.handidon.fr.

Ils sortent de terre

Un cochonnet, une paire de basket, un ballon de handball, un protège-dents. Dénominateur commun de ces équipements ? Ils ont trouvé une nouvelle surface de jeu.

2016, année sportive s'il en est. Un nouveau boulodrome au début de l'été, une aire athlétique près du collège public. Et depuis peu, un terrain multisports ouvert à tous, qui jouxte le tout nouveau stade de rugby, synthétique nouvelle génération s'il vous plaît. Jacques-Henri Guillet, président du Stade treillierain, reconnaît ne pas avoir perdu au transfert de son équipement phare. « Juste en face de nos locaux, cette surface est vraiment adaptée et de très belle facture. Nos zones d'en-but, à l'anglaise sont certes plus courtes, mais le terrain est parfaitement homologué pour notre championnat. Je suis finalement très heureux de dire que le Stade treillierain joue sur une surface identique à celle du club d'Oyonnax, qui évolue en Pro D2. » Un terrain dont il faut prendre soin, tout comme

753 000 € pour le terrain de "grands jeux", 30 100 € pour le multisports, 190 500 € pour l'aire athlétique. En attendant le nouveau skate parc livré à la fin de l'année. Quant à la halle des sports de raquette, sa livraison bascule sur l'exercice 2017. Déçus mais compréhensifs, les clubs de tennis, tennis de table et de badminton vont devoir faire preuve d'encore un peu de patience. Jusqu'au printemps prochain.



Des équipements dont il faut prendre soin



Espaces sportifs livrés :

- > Coût : 1 163 000 €
- > Subventions : 154 000 €
- > Financement commune : 1 009 000 €

le multisports qui a déjà ses adeptes. La ville en profite pour glisser un message de prévention : « ces équipements coûtent chers, il faut les préserver, qu'il s'agisse de leur usage ou des équipements utilisés, qui doivent être adaptés aux surfaces. » Précisons d'ailleurs que la cigarette, les animaux et deux-roues ne sont pas les amis d'une telle surface de jeu.



Les clefs pour se loger

Pouvoir se loger est pour toutes les familles une priorité. Dans un territoire métropolitain qui gagne 12 500 habitants chaque année, l'accès à un logement disponible et de bonne qualité est un enjeu fondamental. Sur l'agglomération nantaise, le développement du secteur périurbain, à la fois en matière d'habitat et de commerces, provoque une concentration des populations, et des services publics. Treillières n'échappe pas à la règle et doit, pour satisfaire une population en nette croissance, proposer une offre de logements équilibrée : le projet, en face de la mairie, en sera un exemple concret. *État des lieux.*



L'intensification de l'urbanisation est en marche : c'est un phénomène global, qui concerne Treillières comme Rezé, Saint-Herblain, La Chapelle-sur-Erdre... Selon Philippe Josse, président du club immobilier Nantes atlantique (le CINA*), « la structure actuelle de l'habitat des villes petites et moyennes correspond aux dynamiques sociodémographiques et à leurs évolutions. Les deuxièmes et troisièmes couronnes des grandes villes comme Nantes et Saint-Nazaire, se sont fortement urbanisées ; une tendance accentuée par la montée en puissance des métropoles. » Les statistiques le prouvent, le nombre de personnes vivant seules et de familles monoparentales progresse, la durée de vie s'allonge, le

souhait d'émancipation des jeunes est important. « Résultat », poursuit le maire Alain Royer, « les communes ont un devoir d'élargir leur offre vers de l'habitat mixte : de l'accession à la propriété libre, des logements locatifs sociaux, une accession sociale à la propriété, l'implantation d'une résidence service senior... »

*Le CINA a été créé en 1992 pour analyser le marché de l'immobilier, mieux le comprendre et proposer des orientations stratégiques aux élus de la métropole.

Le développement urbain

En matière d'habitat ou de question foncière, les communes ne peuvent agir seules. Elles ont la maîtrise de

l'urbanisme, délivrent les permis de construire, mais c'est à l'échelle intercommunale que se définit la politique de l'habitat (à travers le programme local de l'habitat, PLH) et au niveau de l'État que les grandes orientations en matière de logement se prennent. Pour autant, les élus treilliérains ont souhaité donner une nouvelle ambition d'aménagement pour la commune. C'est bien un nouveau quartier qui prendra corps, face à la mairie, avenue du Général-de-Gaulle, à l'horizon 2018. Il s'articulera autour de volumes urbains sur deux étages, bâtis sur un axe central qui comblera des commerces, des services, des aménagements de circulation, et des logements bien entendu.

L'AVIS de...



Philippe Lebastard,
adjoint au maire, en charge de l'urbanisme.

Quels principes préconisez-vous en matière de logements pour la commune ?

Notre objectif est un habitat mixte, harmonieux, respectueux de l'environnement et du cadre de vie, avec des espaces publics accessibles à tous, où jeunes et moins jeunes peuvent se rencontrer. Le projet face à la mairie est la plus belle illustration d'un des axes de notre projet de mandat, à savoir densifier et redessiner le cœur de bourg. La gestion de la problématique des déplacements passe nécessairement par un développement maîtrisé de l'habitat dans les villages et les hameaux. Les Treilliérains et les Treilliéraines qui le souhaitent doivent pouvoir accéder aux services sans prendre nécessairement leur voiture. C'est un projet global d'aménagement sur lequel nous nous sommes engagés.

Quelle peut être l'influence d'une mairie en matière d'habitat ?

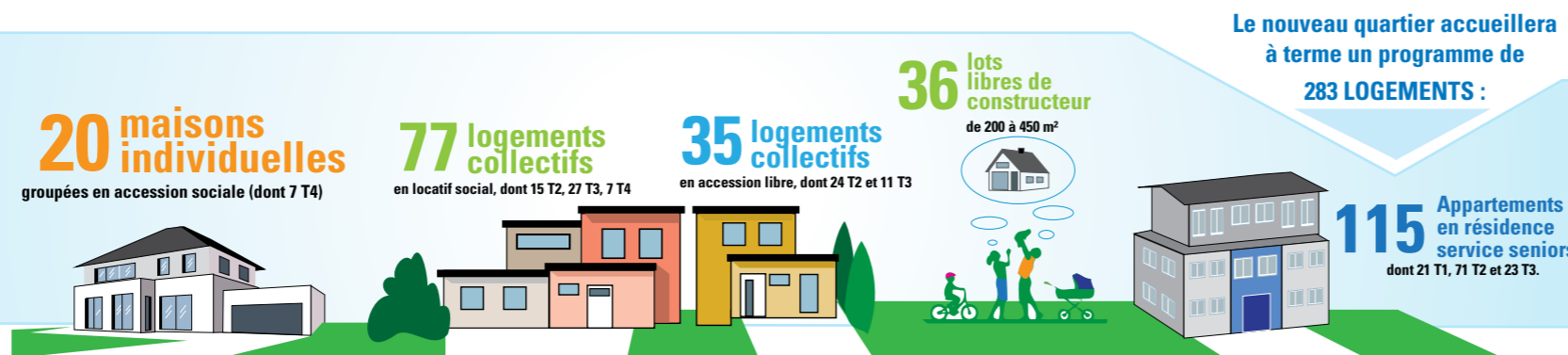
L'habitat est essentiel à la cohésion sociale et au bien-vivre ensemble. La municipalité doit garantir un développement harmonieux et cohérent de l'habitat sur son territoire. Quoi qu'on en pense, les aménageurs n'ont pas pour seul objectif la rentabilité financière. Ils savent qu'un projet non validé par les élus est voué à l'échec. Depuis notre arrivée, tous les projets lancés ont fait l'objet d'échanges et de concertation. Cela nous permet d'orienter les bailleurs sociaux et les aménageurs vers une typologie de logements adaptée aux besoins de la commune. Nous, les élus, avons un rôle déterminant à jouer dans la mise en place du Plan local de l'urbanisme intercommunal (PLUi) pour garantir, dans l'intérêt général, un développement maîtrisé de l'urbanisation sur Treillières.

Qu'en est-il des projets de construction privés ?

Bien entendu, les enjeux autour des terrains privés, à bâtir, peuvent échapper à la régulation publique. Les propriétaires fonciers qui disposent de terrains constructibles dans les hameaux veulent, c'est compréhensible, valoriser au mieux leur patrimoine. Dans une gestion d'ensemble, la multiplication de ces divisions diffuses est à prendre en compte, l'idée étant que Treillières conserve une identité propre, dans un cadre de vie agréable.

Treillières est-elle toujours attractive ?

Par sa position proche de Nantes, oui. Mais Treillières ne doit pas être le "dortoir" de la métropole nantaise. Notre ambition est de la transformer en un lieu où toutes les générations se plaisent à vivre. Nous constatons aujourd'hui un déficit de locatifs pour de jeunes couples qui souhaitent y trouver un logement. Une fois installées, ces familles s'agrandissent et souhaitent un logement plus spacieux, avant de chercher à acheter ou à faire construire. C'est ce parcours résidentiel cohérent que nous devons privilégier car, en effet, il fait bon vivre à Treillières et les familles veulent y rester. Le défi, c'est d'anticiper l'arrivée potentielle de nouveaux habitants et donc de prévoir, sur le long terme, une production de logements suffisante et adaptée.



Projet Gambetta



Trois aménageurs ont été sélectionnés par la mairie dont :

- le groupe Gambetta : programme de mixité sociale et maisons en accession individuelle (îlot en face de la mairie)
- le groupe Aegide : résidence services seniors Domitys, projet en copromotion avec Nexity
- Métaï promoteur immobilier : maisons individuelles, logements collectifs et lots libres de tout constructeur (îlot en lieu et place de l'ancien stade du Gesvres)

REGARD D'EXPERT

« Il existe un marché important de la location sur Treillières. Nous avons enregistré une demande forte cet été. Beaucoup de nouveaux habitants venaient de la région parisienne. Ils apprécient ici un cadre de vie agréable, une proximité avec Nantes. Le fait que la commune ait plusieurs écoles, deux collèges, cela joue aussi beaucoup dans leur choix. Les biens recherchés sont des logements avec trois ou quatre chambres, généralement. Une maison se loue régulièrement en une seule visite. Il nous arrive de recevoir une vingtaine d'appels pour une annonce, en une journée. Quant aux achats, c'est plus difficile, car les biens sont rares et les prix sont restés élevés. »

Sylvie Bolzer, agence immobilière Thierry Fourny

Un autre visage pour Vireloup

La Zac de Vireloup poursuit son extension, mais connaît un virage stratégique. En jeu : le devenir des imposants bâtiments d'Habitat 44 et le bien-être des habitants. État des lieux.

Le maire, Alain Royer, le martelait depuis le début du mandat : « la densification proposée de la ZAC de Vireloup n'était pas acceptable. L'aménagement proposé n'est pas conforme à la vision que nous nous faisons de l'habitat dans une commune comme Treillières, qui doit conserver sa dimension humaine ». Principale conséquence, les quelque 500 à 600 logements (sur 24,5 hectares) prévus dans le cadre de ce projet initial, ne verront pas tous le jour. Au nom d'un principe de « non densification de l'espace », les deux dernières tranches des travaux ont été abandonnées, la phase 1 de la tranche 2 est toujours en cours de commercialisation (ndlr : il reste six lots). La phase 2 de cette même tranche comportera 52 lots libres de constructeur (parcelles comprises entre 290 et 550 m²) qui seront viabilisés en 2017 avant d'être commercialisés par Loire-Atlantique développement - SELA, office public d'aménagement et de construction.

Une tournure positive

L'attention se focalise sur le devenir du projet conduit par le bailleur social Habitat 44, au cœur depuis plusieurs années d'un imbroglio administratif et juridique. Petit retour en arrière : en 2012, les travaux démarrent pour la construction de deux bâtiments accueillant 25 logements modulaires en bois. Le chantier conduit par l'entreprise Tangram est abandonné



Les bâtiments d'Habitat44 seront déconstruits.

Moins de densité

Si la priorité est à la libération de l'espace, c'est bien un nouveau projet de logements pavillonnaires qui sera proposé. « Il n'était clairement pas possible

de poursuivre les travaux », insiste Alain Royer, « comme le prévoyait la première décision judiciaire, qui nous imposait de construire "à l'identique". » L'ambition est tout autre, et s'il est trop tôt pour donner les contours

suite à sa mise en liquidation judiciaire. Après un parcours juridique, c'est uniquement au printemps 2014 qu'une décision judiciaire prévoit la reprise des travaux. Mais la nouvelle société d'aménagement mandatée repère des malfaçons sur les bâtiments. S'en suivent plusieurs expertises et une longue procédure. « La décision du tribunal administratif de déconstruire ces deux bâtiments ne date que d'il y a quelques mois », déplore le maire. « En quatre ans, les bâtiments, laissés à l'abandon, se sont progressivement dégradés, faisant monter une exaspération légitime de la part des riverains ». Le feuilleton devrait prendre une tournure plus positive ces prochains mois puisque la phase de déconstruction est prévue cet automne, un architecte sera choisi début 2017 et le nouveau quartier devrait prendre forme pour être livré en 2019. C'est ce qui a été clairement expliqué aux riverains, invités le 15 septembre à échanger sur l'avenir du projet Vireloup, avec le maire et les acteurs du projet.



architecturaux du nouveau projet, Jérôme Collier, du cabinet In situ architecture et environnement, en livre la philosophie : « L'idée est d'estomper le côté front massif urbain le long de la route de Notre-Dame-des-Landes. Cela passe nécessairement par une offre de logements moins dense, un traitement paysager spécifique pour assurer une transition entre les îlots, et le maintien d'une liaison douce. » La réunion publique a sans doute rassuré les riverains, venus comprendre ce qu'il adviendra de ces deux bâtiments qui leur cachent la vue : « Le chantier de déconstruction aura-t-il une incidence sur les maisons riveraines ? Quelle sera la hauteur des nouveaux bâtiments ? » Les aménageurs et le maire ont été à l'écoute, le dialogue s'est avéré constructif : « Pour répondre à toutes ces questions, une réunion entre les riverains et l'entreprise sera prochainement organisée. Nous en sommes au stade des intentions, la suite du projet est à construire ensemble », a assuré Alain Royer.



COMMENT OBTENIR UN LOGEMENT HLM ?

→ Divisions diffuses : bon à savoir

La recherche et l'achat du terrain sont des étapes clés dans un projet de construction. Il existe deux grandes familles de terrains à bâtir : les terrains en lotissement (dont les maisons sont réalisées par des aménageurs-lotisseurs) et ceux que l'on dit en divisions diffuses. Sur Treillières, la construction de nouvelles habitations sur des divisions diffuses est importante. À titre indicatif, le service



urbanisme a enregistré, depuis le début de l'année 2016, une vingtaine de demandes de divisions pour le détachement d'un lot à bâtir. Les secteurs de la commune les plus attractifs sont le bourg, Ragon et La Ménardais. Muzon et La Gréhandière se sont également développés en 2015, avec la réalisation d'un lotissement sur chacun de ces villages.

Pour accéder à une habitation à loyer modéré (Hlm), il est d'abord impératif de constituer un dossier composé d'un formulaire unique de demande, valable sur plusieurs communes, et de différentes pièces administratives (carte d'identité, derniers avis d'imposition...). Déposé – au choix – en mairie ou directement auprès d'un bailleur social, il sera ensuite examiné en commission d'attribution, sachant que les logements sociaux sont attribués sous conditions de ressources. Treillières dispose aujourd'hui de 214 logements sociaux sur la commune dont 22 habitations en semi-collectif, 33 maisons et 159 appartements.

Infos auprès du CCAS,
tél. 02 40 94 52 42



DES PLACES AU MAIL'ÂGE

Sortir de l'isolement, échanger, partager. C'est dans cet esprit que le projet intergénérationnel Le Mail'Âge a été conçu. Il propose 39 logements sociaux à proximité immédiate de la mairie et des commerces. Conçu comme un ensemble intergénérationnel, les bâtiments accueillent une crèche mais aussi 15 logements réservés aux seniors. L'ADMR propose aux résidents âgés une offre de services avec la présence matin et soir 6 jours sur 7 d'un salarié qui offre soutien moral, écoute, petits dépannages ponctuels et accompagnement administratif.

Infos auprès du CCAS,
tél. 02 40 94 52 42

Roms : vers un relogement concerté

Environ 22 000 Roms vivraient à ce jour en France. Comment reloger ou proposer aux familles Roms des sites d'installation sans perturber l'équilibre urbain d'une collectivité ? À Treillières, les élus ont proposé à trois familles une solution de logement. Explications.



Quelle est la situation sur la commune ?

En 2011, la ville de Treillières a accueilli cinq familles Roms, logées dans l'ex-maison Dupas. Depuis 2012, la mobilisation des élus et des associations a permis à deux d'entre elles, disposant de revenus stables et d'une situation en voie d'insertion, de bénéficier d'un logement social. Les trois autres familles sont en phase d'accompagnement.

Pourquoi les trois familles ne peuvent-elles pas rester dans cette maison Dupas ?

C'est impossible car à l'époque de l'achat du bâti, en 2011, la municipalité avait demandé à Erdre et Gesvres de porter financièrement l'acquisition du foncier pour une durée de six années, non reconductible. Cette année 2016 marque le terme de cet accord et la commune doit à présent racheter cette maison. Au regard de la somme (1 million d'euros) et du contexte budgétaire contraint, la commune envisage de faire racheter les parcelles concernées par un aménageur afin de réaliser une opération d'habitat.

Que deviendront ces familles, alors ?

Depuis le printemps dernier, la collectivité recherchait un terrain communal, notamment desservi par l'assainissement collectif, pour implanter trois mobil-homes. Plusieurs terrains ont été identifiés dont la parcelle ZS029, au sud du centre bourg.

Pourquoi avoir choisi cet emplacement ?

Cet emplacement a été identifié pour sa relative proximité au centre bourg, facilitant le ramassage scolaire, et parce qu'il n'est pas en connexion directe avec d'autres habitations. De plus, cette parcelle nécessitait les travaux de viabilisation les moins onéreux. Les autres hypothèses de sites étaient plus contraintes en matière de droit d'urbanisme, ou étaient, pour d'autres, trop éloignés du centre bourg.

Quand les familles concernées intégreront-elles ce terrain ?

Un travail de concertation a été mené avec l'appui de l'association Treillières solidaire pour trouver le meilleur compromis possible. La plate-forme

est déjà en place et l'installation de ces trois familles devrait intervenir au début du moins de décembre, en raison de temps de procédures de dépôt de permis non compressibles.

Finalement, quelles sont les obligations des communes en matière de logement des familles Roms ?

Depuis la promulgation de la Loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage en France, chaque département doit adopter un schéma d'accueil et d'implantation des aires en nombre suffisant : "Les communes de plus de 5 000 habitants figurent obligatoirement à ce schéma, qui définit la nature des actions à caractère social destinées aux gens du voyage qui les fréquentent." Les communes se trouvent donc dans l'obligation d'offrir un toit à ces familles. Force est de constater que les coûts pour aider ces familles sont très importants pour les collectivités et que l'accompagnement de l'État nécessaire au ré-hébergement ou à l'insertion n'est pas suffisant.



Engager des travaux de rénovation ?

Les Ecolab's : le 8 octobre dernier à Treillières, la communauté de communes a réuni une cinquantaine de professionnels, experts dans le domaine de la rénovation. Une première étape pour se lancer dans un projet de rénovation.

Plans de financement, gros œuvre, travaux l'isolation ou d'agrandissement... L'initiative des Ecolab's a permis au public d'obtenir de bons conseils techniques et financiers, et de faire les bons choix avant d'engager des travaux en toute sérénité. « Souvent, les propriétaires ont une idée vague de projet, une envie de rénover mais ne se lancent pas dans la démarche », explique Perrine Moec, de la CCEG. « L'idée d'un tel rendez-vous était de permettre soit de peaufiner un projet, soit d'obtenir toutes les informations, conseils et accompagnements nécessaires pour débiter des travaux. » Le public a pu être rassuré puisque tous les artisans locaux étaient certifiés RGE (reconnu garant de l'environnement).



La CCEG en a profité pour lancer un nouveau service pour accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique. Son nom : Serenha. Ce service fonctionne de la manière suivante : après une première prise de contact, un conseiller spécialisé accompagne le demandeur avec des conseils individualisés, neutres et gratuits pour faciliter ses démarches, de la conception de son projet au suivi post-travaux.

Plus d'infos sur www.cceg.fr
au 02 28 02 22 40 – contact@cceg.fr

Du pep's à ses neurones



Dans le cadre de ses actions de prévention, la MSA Loire-Atlantique – Vendée met en place des ateliers PEPS Eurêka sur la commune Vigneux-de-Bretagne en partenariat avec le CLIC d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain. Si "avoir du pep's" c'est avoir de l'enthousiasme et débiter d'énergie, le sigle PEPS signifie "programme d'éducation et de promotion de la santé". Un cycle d'ateliers de dix séances, visant la bonne santé cognitive et le mieux vivre, sera organisé à partir du mardi 3 janvier 2017, à Vigneux-de-Bretagne. À travers des exercices ludiques, PEPS Eurêka permet d'améliorer sa mémoire au quotidien tout en se divertissant. « C'est un programme pour permettre, à toute personne dès 55 ans, de comprendre le fonctionnement du cerveau et de la mémoire et de prendre conscience qu'il existe des facteurs susceptibles d'optimiser son efficacité, ou au contraire de l'entraver », dit-on auprès du Pôle prévention MSA.

Informations et inscriptions auprès du Pôle Prévention MSA, tél. 02 40 41 30 83 ou du CLIC Erdre et Gesvres, tél. 02 28 02 25 45.



Le centre aquatique bientôt baptisé

Dans un an, les plongeurs seront autorisés. Le futur équipement aquatique construit par Erdre et Gesvres sur le site de la Belle-Étoile ouvrira ses portes dans une dizaine de mois. D'ici là, les travaux se poursuivent pour sortir de terre le second équipement aquatique de la communauté de communes, après celui de Nort-sur-Erdre – les Bassins d'Ardea – ouvert il y a deux ans. Quant au nom donné à l'équipement, ce sont les futurs utilisateurs habitant le territoire d'Erdre et Gesvres qui ont été invités à se prononcer.

Pour connaître le nom choisi, rendez-vous dans quelques jours sur le site de la communauté de communes, www.cceg.fr

Bibliothèque en ligne



Après un relooking bien nécessaire, le site des bibliothèques d'Erdre et Gesvres a fait peau neuve sur www.bibliotheques.cceg.fr. Rechercher un livre, faire une réservation, gérer ses prêts, découvrir le programme des animations de votre bibliothèque... Le site propose également un espace personnalisé aux abonnés de l'une des bibliothèques d'Erdre & Gesvres.

www.bibliotheques.cceg.fr

Les rendez-vous

- ➔ **Nono s'expose**
Les dessins originaux de Nono et d'autres de ses œuvres seront exposés 12, place de la Liberté, jusqu'au 15 novembre. Entrée libre.
- ➔ **Le mercredi des histoires, 15h30**
 - 19 octobre, en lien avec le Tout petit festival
 - 16 novembre
 - 21 décembre : spécial Noël
 - 18 janvier
- ➔ **Le samedi des bébés lecteurs, 10h30**
Le 22 octobre, en lien avec le Tout petit festival
- ➔ **Les Bébés lecteurs, 10h**
 - mercredi 2 novembre
 - mercredi 7 décembre
 - mercredi 4 janvier

À noter en décembre, un spectacle de Noël sera proposé par les conteuses Brigitte et Martine. La date reste à préciser, gratuit mais places limitées sur réservation à la bibliothèque.

Le Gallo à l'honneur

Joël Auvin, dessinateur et illustrateur de presse, plus connu sous le pseudo Nono, expose actuellement à la bibliothèque jusqu'au 15 novembre, aux horaires d'ouverture. Cet ancien professeur de philosophie vannetais est connu régionalement par ses dessins humoristiques dans la presse quotidienne depuis 1973.

Nono a par ailleurs illustré le dictionnaire Le Gallo du coin, édité par l'association Treillières au fil du temps et qui sortira le 6 novembre. Ce dictionnaire en Gallo-Français et Français-Gallo est une liste non exhaustive de mots et expressions de ce parler local, patrimoine immatériel qui fait parfois sourire. Et pour fêter honorablement cette sortie, Jean Ruaud, Matao Rollo et des conteurs du cru dévoileront des contes et histoires, dans une ambiance cabaret gallo salle Simone-de-Beauvoir, dimanche 6 novembre, dès 15h. Dans le cadre du festival Les Celtomania 2016, les trois conteurs ont attiré plus d'une cinquantaine de personnes à leur spectacle, Une raissii de contes. Passionné par la langue parlée en Haute-Bretagne, Matao Rolo est animateur et professeur de gallo. De son côté, Jean Ruaud est connu pour avoir participé au livre d'Eugène Cogrel, spécialiste des contes de la région de Guéméné-Penfao, dont il reprend des histoires.

Le Gallo du coin, une souscription est possible jusqu'au 6 novembre.

Infos au 06 60 75 75 33 et sur le site www.tafdt.org

À savoir : le terme gallo vient d'une racine celtique « gall ». Il désigne en Bretagne celui qui utilise la langue romane de Haute Bretagne, distincte du breton. L'existence d'une Bretagne linguistiquement double est attestée depuis le Moyen Âge. Le Gallo n'est pas un patois, ni un dialecte du français mais une langue d'oïl.



Hors-saison, acte 2

L'aventure se poursuit pour la programmation culturelle Hors-saison, après un premier exercice couronné de succès. Hors-saison, c'est quoi ? Des spectacles, des animations, des rencontres qui viennent ponctuer l'année d'échappées artistiques et culturelles. Le tout, sur l'ensemble de la communauté de communes. Le tout-petit festival (c'est en ce moment) jusqu'au 23 octobre dans de nombreux lieux, un labo d'impro plutôt spontané le 6 novembre à Notre-Dame-des-Landes, du théâtre sur la réalité du collège le 25 novembre à Fay-de-Bretagne... La palette culturelle est large. Venez la découvrir sur www.hors-saison.fr Tél. 02 28 02 22 52



Conseil municipal du 6 juin 2016

**DÉLÉGATION
DU SERVICE PUBLIC**

Considérant l'intérêt pour la collectivité de régulariser certaines transactions immobilières par acte en la forme administrative, il convient de désigner un adjoint pour représenter la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de **27 voix pour**, a décidé de désigner Catherine Cadou et Gil Rannou pour représenter la commune dans les actes reçus et authentifiés par M. le maire en la forme administrative.

URBANISME ET VOIRIE

Dans le cadre d'un permis d'aménager n°44 209 14 Z 3005 délivré le 18 décembre 2014 aux consorts Lebreton, une impasse privée a été créée. Les propriétaires/aménageurs ont proposé le nom suivant : Impasse des Aubépines. **Un choix validé à l'unanimité.**

**MISE EN PLACE
DES RYTHMES SCOLAIRES**

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014, la commune de Treillières met en place des ateliers péri-éducatifs dans les écoles publiques et privée de la commune. Une convention de partenariat a été signée avec l'OGEC et différentes associations partenaires : Tekniksi Savate club, L'échiquier de l'Erdre, clubs de handball et de basket. **À l'unanimité.**

**FINANCES
CRÉATION D'UN
EMPLOI D'AVENIR**

emplois d'avenir

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à la création d'un nouvel emploi d'avenir au sein de la collectivité, affecté à 50 % au CCAS et 50 % au service vie locale. Catherine Cadou, adjointe au maire déléguée à l'administration générale, aux ressources et à la participation citoyenne le précise : « *l'emploi d'avenir a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans, soit sans ou avec peu de qualification. Ils interviennent dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale ou ayant un fort potentiel de création d'emplois.* ». Ainsi, dans le cadre de sa politique d'emploi des jeunes et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la collectivité compte à ce jour quatre emplois d'avenir : un aux espaces verts, un à la vie locale (équipements sportifs), un à la restauration, et un à l'accueil périscolaire et de loisirs. « *Un premier bilan positif est d'ores et déjà à acter pour un jeune en contrat d'avenir à la restauration* », précise l'adjointe, « *puisque'il a obtenu son CAP de cuisinier.* »

À l'unanimité.

Conseil municipal
du 4 juillet 2016**CESSIONS FONCIÈRES**

La commune travaille sur une opération de renouvellement urbain en cœur de bourg au niveau des terrains de sport. Le programme du projet porte sur le développement d'une offre d'habitat mixte, l'implantation d'une résidence service senior, d'une surface commerciale et de cellules commerciales ainsi que la construction d'une médiathèque. Pour permettre la réalisation de ces opérations, la ville de Treillières a procédé à deux cessions immobilières.

- La première concerne la cession des parcelles cadastrées section AP n°113 et n°115, cédées aux sociétés SCCV Villa Parnasse et SCCV PSLA Villa Parnasse, pour un prix au m² de 106 €, soit un montant total de 960 000 €.

- La seconde concerne la cession de la parcelle cadastrée section AP n°121 située avenue du Général-de-Gaulle, à la société SCI Treillières L'Angélique bleue, pour un prix au m² de 108 €, soit un montant total de 697 000 €.

23 voix pour, 6 voix contre.

**ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE**

Depuis la réforme des rythmes scolaires, la collectivité doit chaque année créer des emplois afin de faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants en période périscolaire. Le Conseil municipal a émis un avis favorable à la création de 10 postes d'adjoints d'animation à compter du 1^{er} septembre 2016.

À l'unanimité.

PETITE ENFANCE

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'augmentation de la capacité d'accueil de La Passerelle. La structure pourra accueillir deux enfants supplémentaires (âgés de 2 ans à 4 ans non scolarisés), portant à 14 le nombre de places, par matinée.

À l'unanimité.

**DÉNOMINATION
D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS**

La maison située 31 rue de la mairie, connue jusqu'alors sous l'appellation de Maison Ravel (lorsque l'école de musique occupait ces locaux) est depuis un an mise à la disposition d'associations pour des activités régulières (Treillières accueil et Solidarité emploi) ou ponctuelles. Compte tenu de son changement d'affectation, le conseil municipal a proposé de dénommer cet équipement Espace Malala. Malala Yousafzai, âgée de 19 ans, est une jeune pakistanaise qui mène une lutte pour l'éducation des jeunes

filles. Elle a été victime d'une tentative d'assassinat par les Talibans en 2012, avant de devenir, deux ans plus tard, la plus jeune lauréate du prix Nobel de la paix. Toujours menacée de mort, elle a été contrainte de quitter le Pakistan et vit à Birmingham, en Angleterre, avec sa famille.

23 voix pour, 6 voix contre

De même, la maison qui héberge l'école de musique associative (Treillières musique), située 2 Close des Genêts, a été nommée Espace Ravel.

23 voix pour et 6 abstentions.

**Aménagement
paysager de
la vallée du
Gesvres**

Suite au lancement, en juillet 2012, de l'appel à concepteurs sur le thème "Eau et paysages" par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, des équipes de concepteurs (paysagiste, urbaniste, écologue...) ont défini la nature et les caractéristiques des aménagements à réaliser et une étude de faisabilité. « *L'idée est de proposer des projets d'espaces publics ou paysagers de grande qualité sur six sites de la métropole* »,

explique le maire, Alain Royer. « *Le site concerné par cette démarche sur la communauté de communes d'Erdre et Gesvres est l'axe de la vallée du Gesvres. Pour mieux la valoriser et la révéler au grand public, un focus sera réalisé sur la commune de Treillières, en particulier sur le site du Haut-Gesvres.* » Pour mener ce projet, les collectivités concernées (communes de Treillières et de Vigneux-de-Bretagne, CCEG) entendent recourir à une convention de co-maîtrise d'ouvrage au bénéfice de la communauté de communes.

À l'unanimité.

**SERVICE ANIMATION
JEUNESSE ET TREMLIN****Un nouveau
fonctionnement**

En mai 2016, l'équipe municipale a redéfini ses orientations en faveur des jeunes sur la commune. Pour résorber un écart trop important constaté entre les besoins et les attentes des plus âgés et ceux des plus jeunes, le conseil municipal a voté cette nouvelle répartition des tranches d'âges : Tremplin – 9 à 13 ans – et SAJ, 13 à 17 ans.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} septembre dernier, les horaires d'ouverture de ces deux structures sont modifiés. Ainsi, pendant les vacances scolaires, le Tremplin reste ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 18h et, nouveauté, le mercredi après-midi de 12h (ou 14h) à 18h en période scolaire. Quant au SAJ, il est désormais ouvert, en période scolaire, le mercredi et samedi de 14h à 19h et le vendredi de 17h à 19h. En période de vacances, il reste fermé le matin pour ouvrir les après-midi, de 14h à 19h. Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire déléguée à l'éducation précise que « *ce nouveau fonctionnement, mené dans la concertation, est aujourd'hui en adéquation avec la réforme des collèges, qui prévoit des modalités précises en matière de répartition des temps chez l'enfant : des temps préparatoires et des temps réservés pour "apprendre à apprendre". Il n'était plus envisageable d'ouvrir des services jeunesse lorsqu'en même temps, des temps d'étude sont aménagés au collège.* »

Fonctionnement validé avec 23 voix pour, 6 voix contre.

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.

Prochains conseils municipaux 14 novembre et 12 décembre 2016

Un passage tout neuf



Le passage de La Chesnaie n'est plus une copropriété privée. Situé au cœur du bourg, entre la rue de la mairie et celle de la gare, cet espace de voirie a été classé dans le domaine public. La décision a été prise en conseil municipal, un vote qui a pour conséquence le transfert de sa gestion aux services techniques de la mairie. Ces derniers ont profité de la trêve estivale pour effectuer d'importants travaux de réaménagement du passage : restructuration des espaces piétons, espaces de circulation et de stationnement.

Coût : 122 200 €

Garambeau : les travaux d'assainissement se poursuivent

Le programme de développement du réseau d'assainissement collectif se poursuit. L'installation des collecteurs d'eaux usées à Garambeau est aussi l'occasion d'améliorer le réseau d'eaux pluviales sur le secteur. La tranche 2 sera achevée avant la fin de l'année. À terme, ce sont 190 maisons qui pourront être raccordées à l'assainissement collectif. Cette année sont concernées les rues de Garambeau sud, des Thuyas, des Coquelicots, des Lauriers, des Roseaux, Coteaux, de la Grande Maison est, des Heralts et des Pavé. Début 2017 démarrera la tranche 3 et concernera les secteurs de Garambeau nord, Grande Maison sud, ainsi que les rues de Chambouin, Noé Feuve et Meule Percée.

Coût tranche 2 (sur 2016) : 650 000 €

Des voiries renouvelées

Rappelons-le, la gestion des routes est une compétence partagée par différentes collectivités. Routes nationales, dont les autoroutes gérées par l'État, routes départementales par le Département, routes intercommunales par les communautés de communes, et bien entendu routes communales, gérées par les communes. Les travaux de voirie représentent, en 2016 à Treillières, 1 372 000 euros. Et le réseau de la commune nécessite des soins constants. L'actuel programme communal de voirie concerne actuellement différents secteurs :

- **la requalification des rues de la Levée des Dons et du Petit Bois** : les travaux ont débuté le mois dernier et devraient durer huit semaines, nécessitant sur ce secteur une circulation alternée ;
- **l'avenue du Général-de-Gaulle** : le dévoiement des réseaux s'est achevé cet été (coût : 142 000 €) et d'ici la fin de l'année, des études seront lancées pour la requalification de l'avenue.
- **des chantiers réseaux concernent des aménagements ponctuels de sécurisation et de stationnement rue des Moulins** : busage sur l'ensemble de la rue et pose de potelets de protection. De même, une continuité piétonne et des travaux de sécurisation seront réalisés en novembre sur la route de Sucé-sur-Erdre. Ces derniers concernent l'aménagement d'un trottoir en bicouche et la création de deux plateaux surélevés.

Un pôle santé pour 2017



Les travaux ont commencé place du Champ-de-Foire. Le futur pôle médical et paramédical prend forme le long de la rue de la mairie. Cette opération est portée par des professionnels de santé de la commune qui ont signé un acte de cession du foncier au printemps dernier. Regroupés au sein d'une société civile de construction vente, les professionnels ont défini le programme de la manière suivante : les espaces voués au pôle santé (pharmacie, médecins, orthophoniste...) se situeront au rez-de-chaussée et au premier étage. Le deuxième étage sera destiné à de l'habitat où deux logements seront construits. Livraison pour l'été 2017.

S'informer sur le radon

Face au risque d'exposition domestique au gaz radon, une réunion d'information aura lieu à Sucé-sur-Erdre le 25 novembre à 20h. Elle est ouverte à tous.

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches. En se désintégrant, il forme des descendants solides, eux-mêmes radioactifs. Ces descendants peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation. Pourquoi s'en préoccuper ? Le radon est classé par le centre international de recherche sur le cancer comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987. Or, le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau. Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air. Sa concentration, variable d'un lieu à l'autre, se mesure en Bq/m³ (becquerel par mètre cube).

2 à 3 % de cas sérieux

« La réunion portera sur le risque sanitaire lié à la présence de radon dans certaines habitations et de la manière de réaliser une mesure simple pour connaître évaluer sa concentration », explique Jean-Pierre Sarrazin, de l'UFC que choisir Nantes.



Cette opération est au cœur du plan régional santé environnement, dans lequel UFC que choisir Nantes est acteur. En 2014, l'Observatoire régional de la santé Pays de la Loire soulignait que 50 % des communes de la région présentent un "potentiel radon moyen ou élevé", or 58 % des Ligériens déclarent n'avoir jamais entendu parler du radon. La commune de Treillières est classée par l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) comme étant à potentiel radon moyen à élevé. « Il ne faut pas tomber pour autant dans le catastrophisme car dans 75 % des cas, les doses mesurées sont faibles et se règlent très facilement : il suffit d'ouvrir ses fenêtres et d'aérer régulièrement. Seul un très faible pourcentage, 2 à 3 %, nécessiterait l'intervention d'une entreprise spécialisée. »

→ Réunion le 25 novembre salle Saint-Étienne à Sucé-sur-Erdre.

À la fin de la présentation, un dosimètre permettant d'effectuer une mesure du niveau d'exposition sera remis gratuitement aux personnes volontaires présentes qui entrent dans certains critères d'habitat : maison individuelle, rez-de-chaussée d'immeuble ... **Infos sur www.irsn.fr**



Enquête publique pour Ragon

Au regard de dossier "loi sur l'eau", le projet de zone d'activités sur le secteur de Ragon est soumis à enquête publique. Actuellement en cours, celle-ci s'achève le 4 novembre prochain. Le Commissaire enquêteur se tient à la disposition des habitants en mairie, à ces différentes dates :

- Samedi 22 octobre de 9h à 12h,
- Jeudi 27 octobre de 9h à 12h,
- Vendredi 4 novembre de 14h30 à 17h30.

39 places ouvertes



Entre l'église et la place du Champ-de-Foire, des travaux d'aménagement du nouveau parking se sont achevés le mois dernier. 39 places sont proposées, avec un éclairage rendu possible par trois mâts solaires. Les terrassements, la structure et la maçonnerie ont été réalisés en régie municipale.

Coût : 35 640 €

Une idée qui touche du bois

On se dit qu'il n'y a rien de plus simple qu'un apéritif entre amis, mais le Toast'ap le rend tout d'un coup original, pratique et convivial. C'est le principe d'un petit appareil de cuisson en partie fabriqué à Treillières.



Régis Berthelot et Jean-Yves Quérard

D'un côté, une idée et une ambition commerciale, de l'autre un savoir-faire. Au centre, c'est le Toast'ap, issu d'un projet créatif puisé dans deux disciplines que sont l'art culinaire et l'usinage bois. Et force est de reconnaître que ce projet sans prétention mais néanmoins ingénieux permet au traditionnel apéro, au goûter ou au pique-nique, de se transformer en un moment unique de dégustation. Le créateur, Régis Berthelot, a eu cette idée lors d'une soirée entre amis

autour de quelques toasts à griller. « Mais il fallait se déplacer jusqu'au four bien sûr, je ne trouvais pas cela pratique. J'ai alors imaginé un appareil à cuisson à flammes, indépendant, qui se poserait au milieu de la table. » 40 premiers appareils ont été fabriqués en 2015, avant une version définitive du Toast'ap, née au printemps dernier et aujourd'hui commercialisée par la vente directe.

Innovant et efficace

« Régis Berthelot est venu me voir avec son concept », raconte Jean-Yves Quérard, de l'entreprise artisanale éponyme, basée à Treillières au lieu-dit Le pigeon blanc. « Il avait besoin de nos services de tournage et d'usinage numérique pour concevoir les deux flancs en hêtre massif. Nous avons été séduits par son projet ». Régis Berthelot avait donc trouvé le partenaire parfait, et les trente années d'expérience de l'entreprise treilliéraine Quérard permettent de lui offrir un travail soigné de qualité. « Nous avons l'habitude de ne travailler qu'avec des professionnels, pour du mobilier ou des agencements urbains, des trophées, de l'événementiel... Nos prestations numériques nous permettent de répondre à ce type de besoin spécifique. Nous nous sommes adaptés l'un à l'autre, il s'agit véritablement d'un échange de compétences. » Et le résultat est autant innovant qu'efficace. Breveté, le Toast'ap peut se targuer d'une fabrication locale : du bois de Treillières, un socle en inox de Pont-Saint-Martin, un support et des couvercles de la fonderie aluminium Dejoie, à Nantes, un packaging des Sorinières... 500 modèles ont déjà été créés en 2016, « c'est un bon démarrage », dit l'entrepreneur, qui compte bien mettre, en 2017, les bouchées double.

www.toastetmoi.fr

Un peu de Treillières sur les océans

Parmi les voiliers en cours de préparation du prochain Vendée Globe, le monocoque du Groupe Quéguiner (IMOCA de 60 pieds) va se lancer dans l'aventure le 6 novembre prochain, avec Yann Eliès aux commandes. Ce dernier tentera de boucler son tour du monde inachevé en 2008 et peut-être de viser le podium. Son voilier Quéguiner-leucémie-espoir portera les couleurs de cette société familiale du Finistère, spécialisée dans les matériaux de construction. Parmi ses 28 agences installées en Bretagne, celle de Treillières créée en cette année 2016, est dirigée par Erwan Fourage. Elle emploie huit personnes sur la zone de Ragon.

Contact : Quéguiner, 4 rue Louis Pasteur, tél. 02 40 37 00 00



Respir'action : ensemble, aller plus loin

Savez-vous que le bonheur, ça s'apprend ? Coaching, formation, accompagnement au changement... Deux professionnelles de Treillières, Sylvie Fortin et Marie-Christine Percevaux, proposent leurs services de conseils aux professionnels et aux particuliers, sous une bannière commune : Respir'action. Toutes deux travaillent sur ce qu'on peut appeler le développement personnel : « qu'il s'agisse d'un projet professionnel, d'un choix d'étude, d'une reconversion, un bilan de compétences », liste Sylvie Fortin, « nous intervenons pour accompagner la personne, en développant ses richesses humaines et comportementales ». Adeptes du dicton "tout seul on va vite, ensemble on va plus loin", les deux coaches certifiées s'appuient sur les atouts de la personne pour la faire gagner en confiance, et en efficacité. Elles n'inventent rien, leur approche se base sur un échange, une meilleure connaissance de l'autre pour l'encourager à faire-valoir ses richesses. Un peu comme une lampe qui éclaire un chemin, « mais ce chemin ce n'est pas nous qui le traçons, c'est la personne que nous accompagnons. »

Se donner le temps

Dans l'accompagnement de la personne, les solutions ne sont jamais linéaires. Marie-Christine Percevaux le répète : « nous mettons des mots sur des objectifs réalisables, en termes de cohésion, de management, de relations interprofessionnelles ».



Rien à voir bien entendu avec le coaching sportif, les professionnelles préfèrent parler de prévention, « de reconstruction parfois, après une période de burn-out ou de bore-out, selon les cas ». Des mots pour des maux, voilà qui résumerait l'intervention des coaches, focalisées sur les sciences humaines, après avoir suivi, l'une et l'autre, des parcours scientifiques. « Un premier rendez-vous sans engagement pour se donner le temps de comprendre la problématique ». Avant peut être de s'inscrire dans un parcours individualisé pour, ensemble, « faire les bons choix ».

Sylvie Fortin, tél. 07 60 83 98 03, www.respiration.com, et Marie-Christine Percevaux, tél. 06 13 22 26 10

Le bien-être avec le sourire



Une humeur plutôt joyeuse, un tempérament positif, Gaëlle Le Bouhris, esthéticienne à domicile, aime à faire plaisir. La Treilliéraine a créé son auto-entreprise cette année et propose une gamme assez large de soins : « soins du visage, épilation, maquillage, massage... Et bien entendu je propose toutes les prestations liées à la beauté des mains et des pieds ». Les cinq doigts de chaque main n'ont plus de secret pour cette professionnelle spécialisée dans le soin du corps en général. Passionnée de bien-être, Gaëlle Le Bouhris attache beaucoup d'importance « à créer une ambiance chaleureuse et conviviale, en toute simplicité. Chaque séance est un partage, un moment unique et privilégié. Je me déplace dans un large périmètre autour de Treillières, je travaille sur rendez-vous à domicile, et aussi en entreprises, sur la pause méridienne par exemple. » Voilà une idée qui devrait plaire aux PME qui souhaitent mettre la détente de leurs salariés sur le devant de la scène.

Contact : Gaëlle Le Bouhris, tél. 06 64 94 24 45, www.sensation-elle.fr

Food truck



Nouveau à Treillières. L'urban M, ce sont des formules à prix sympathiques - soupes, burgers, galettes libanaises - tout est fait maison. A retrouver face à la mairie, le mercredi midi et le jeudi soir dès 18h30.

Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Depuis quelques semaines, les médias se font l'écho d'importantes augmentations des impôts locaux. Conformément au projet politique, à Treillières, pas d'évolution des taux d'imposition communaux - Ils restent inchangés. Seule, l'évolution des bases de 1% décidée par l'État, font évoluer la taxe foncière due par les propriétaires. Concernant la taxe d'habitation, seul un changement de situation personnelle (surface habitable modifiée, nombre de personnes à charge...) peut en faire varier le montant.

Au total, vos contributions s'élèvent cette année à 4,5 M€. Ce montant, qui représente 50 % des recettes de fonctionnement de la commune, est utilisé pour vous offrir toujours plus de services publics d'intérêt général adaptés à l'évolution des besoins d'une commune de plus de 9000 habitants.

Par une simple déambulation dans la commune, vous pouvez vous apercevoir à quoi ont servi cette année vos impôts : des routes rénovées, des déplacements sécurisés, des équipements sportifs extérieurs flambant neufs, une nouvelle salle communale... Sans compter les projets de fin d'année : le skate-park, le pôle enfance et les provisions nécessaires à la réalisation de tous les projets à venir : la médiathèque, la supérette du cœur de bourg, la nouvelle école publique maternelle, l'extension des écoles existantes...

Au-delà de ces équipements, c'est aussi 110 agents à votre service pour vous accompagner au quotidien dans vos démarches, rendre votre cadre de vie agréable par l'entretien renforcée des espaces publics et prendre en charge les petits Treilliérains dès leur plus jeune âge et jusqu'à leur majorité.

Vous l'aurez compris, nous ne pouvons pas laisser dire à certains de nos détracteurs que les services publics à Treillières diminuent. Tout simplement, ils s'adaptent aux besoins et aux réglementations. La nouvelle organisation des services jeunesse en est l'exemple même : moins d'heures d'accueil des jeunes de 13-17 ans révolus au service animation jeunesse en adéquation avec la mise en œuvre de la réforme des collèges. Par contre, ce qui n'était pas le cas l'année passée, une ouverture du service Tremplin pour les 9-13 ans le mercredi après-midi en période scolaire ainsi que l'ouverture du centre de loisirs une semaine à Noël.

Les élus de la majorité

www.treillieresautrement.com
Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

En 2011, 5 familles ROMS devaient être accueillies sur un terrain privé à l'initiative de son propriétaire dans le bourg de Treillières. De vives tensions avec les riverains ont amené le maire de l'époque, Emile SAVARY, à assumer les responsabilités de la collectivité en prenant en charge leur accueil dans un logement municipal et a ainsi apaisé la situation.

L'association de bénévoles « Treillières Solidaire » s'est formée et accompagne ces familles dans leur intégration. Depuis, 2 familles ont été relogées dans des structures pérennes. Le logement dans lequel vivent les familles ne sera plus disponible d'ici peu et la mairie a décidé de les reloger, ce qui est une bonne décision. Un emplacement a été trouvé près des terrains de football de la Rînçais recueillant l'approbation des familles, de l'association et notre soutien.

Fin juin, un tract anonyme a été distribué dans les boîtes aux lettres à proximité. Une pétition a été présentée au maire avec des arguments qui nous ont choqués. Nous le disons clairement : ces pétitionnaires ont tort d'avoir eu des propos aussi haineux envers ces familles ROMS. Le projet de la mairie était bon. Certes, il aurait dû s'accompagner de plus d'explications et de concertation. Mais il ne méritait pas un tel rejet. A-t-on le droit de choisir ses voisins ? Doit-on s'arrêter aux lieux communs pour juger des personnes ? L'installation de ces familles est encadrée par un contrat avec la municipalité. Alors pourquoi une réaction aussi violente des riverains, si ce n'est la peur, l'ignorance ou la manipulation ?

Le maire et son équipe ont fait machine arrière devant cette pétition et ont trouvé un autre lieu. Il est dommage que la méfiance et le manque de générosité ait eu raison de l'action municipale. Nous devons tous être responsables, en premier les élus qui s'engagent pour représenter l'intérêt général. La solidarité, la tolérance et l'accueil sont des valeurs à mettre en avant, quitte parfois à déplaire. C'est aussi cela la lutte contre le populisme. Nous saluons l'engagement des bénévoles de l'association pour accompagner ces familles dans leur intégration, travail long mais payant aujourd'hui. Vivre à Treillières soutiendra toutes les initiatives qui maintiendront la solidarité de la commune vis à vis des personnes en difficulté ainsi que la paix sociale.

Les conseillers municipaux du groupe "Vivre à Treillières" : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

www.vivreatreillieres.com, vat@vivreatreillieres.com,
twitter : @Info_VAT

PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS (bureau face à l'accueil),
Tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents

Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV au
02 40 16 72 33

Michel Ménard, député de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au
02 40 68 70 04

Élisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au
02 40 99 09 40

Le conciliateur de justice

François Logodin, tous les lundis de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliérienne. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS DE TREILLIÈRES

Tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15 (Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact :
police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

DÉCHETTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h
Tél. 02 51 12 10 42
A partir du lundi 31 octobre, la déchetterie fermera à 17h. Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24

Taxis Nantes Nord
Tél. 06 50 36 56 53
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'année 2017 sera une année électorale importante. L'élection présidentielle aura lieu le 23 avril et le 7 mai, et les élections législatives les 11 et 18 juin. Prendront part à ce scrutin, les électeurs inscrits jusqu'au 31 décembre 2016. Les jeunes de 18 ans sont quant à eux inscrits automatiquement, sauf si le recensement militaire a été effectué tardivement et/ou fait dans une autre mairie. Pour toute nouvelle inscription, il suffit de se présenter au service élection avec une carte d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile. Cette démarche peut aussi s'établir sur service-public.fr. Les changements de domicile sur la commune doivent également être signalés en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Infos auprès du service élections, tél. 02 40 94 65 87



TESTER UN BROYEUR À VÉGÉTAUX

Le broyat obtenu peut être utilisé en paillage. 30 minutes passées à pailler équivalent à 5 heures de moins à désherber, arroser, etc. Le broyat est également un complément important pour un compostage sans nuisances. Pour s'en convaincre, il est possible de louer un broyeur à végétaux au sein de la CCEG. Les jardiniers peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur le prix de la location d'un broyeur pendant une journée (ou deux ½ journées) par an et par famille.

Consultez la liste des matériels concernés, des loueurs partenaires sur www.trivolution.fr



NE BRÛLONS PAS NOS DÉCHETS

Un chiffre d'abord : 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules nocives et polluantes pour l'homme et l'environnement : autant qu'une voiture diesel récente ayant parcourue 5 900 km. En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Les végétaux ont par contre de la valeur. Ils peuvent être utilisés en paillage notamment. Par exemple : les tailles fraîchement coupées, d'un diamètre inférieur à 1cm, peuvent être broyées avec une simple tondeuse. Consulter le guide pratique mon jardin malin sur www.trivolution.fr



OCTOBRE

Mardi 18 - 9h30 et 10h45

Ssst, pièce de théâtre avec des clowns
Tout petit festival
Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 21 - 18h30

Dégustation de textures modifiées
Proposée par la résidence Les sources du Verdet, 18 impasse des Bouvreuils. La dégustation se présentera en verrines (adaptation des repas pour certains résidents) avec la participation du prestataire API restauration. Ouvert à tous.
Infos au 02 51 77 05 52

Samedi 22 - 19h

Handball : match senior féminine
contre AS Avrillé HB, salle Olympie

Sam dim 22-23

Tournoi jeunes de badminton
Salle Héraclès, entrée libre

Dimanche 23

Rando nature à Vertou
Randonnée solidaire avec Terre de vie
Organisée par le groupe randonnée nature
Infos au 02 40 94 66 20

Vendredi 28 - après-midi

Tournoi de belote
Amicale des retraités
Espace Simone-de-Beauvoir

NOVEMBRE

Dimanche 6 - après-midi

Raïssée en gallo
Treillières au fil du Temps
(lire aussi page 20)
Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 13 - 15h

À qui perd, dur !
Comédie de Claude Husson
1^{ère} représentation de la troupe théâtrale Les 3T
salle paroissiale Louis-Guervel

autres dates : les dimanches 20 et 27 (15h) et en soirée à 20h30 les vendredis 18 et 25 novembre et 2 décembre, et les samedis 12, 19 et 26 novembre, et 3 décembre. Et mardi 29 novembre
Infos sur le site www.les3t.org et par tél. 09 53 71 61 24



Lundi 14 - 19h

Conseil municipal
Salle du Conseil, mairie

Samedi 19 - journée

Nuit du hand : animations et fête
Handball club du Gesvres
Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 20 - dès 9h

Vide ta chambre p'tit loup
vide grenier orienté puériculture, jouets, livres enfant, toutes les ventes autour de l'enfance. Salle Olympie, par Treillières amicale laïque
Inscriptions sur le site <http://treillieresal.free.fr>

Dimanche 20 - 9h30 à 12h30

Bourse aux plantes
Amicale des loisirs
Espace Simone-de-Beauvoir



Dimanche 20 - 13h30

Rando nature à Rezé – Trentemoult
Organisée par le groupe randonnée nature
Infos au 02 40 94 66 20

Vendredi 25 - à partir de 20h

Soirée comique
Avec un artiste d'un autre temps, décalé et hilarant : Elian Rabine
Organisée par l'Amicale des chasseurs
Réservations au 02 40 94 56 78 ou au 06 85 63 59 45
Espace Simone-de-Beauvoir



Samedi 26

Soirée repas
Organisée par Vélo club du Gesvres
Espace Simone-de-Beauvoir

DÉCEMBRE

Jeudi 1^{er} - 9h30 et 10h45

Spectacle "Cielo"
Organisé par le Service petite enfance
Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 3 - 10h à 21h

Marché de Noël
Organisé rue de la mairie



Samedi 3 - 19h45

Feu d'artifice
avenue du Général-de-Gaulle



Vendredi 9 - après-midi

Belote pour le téléthon
Par l'Amicale des retraités
Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 11 - 13h30

Balade urbaine
à la découverte du quartier de Chantenay et de la butte Sainte-Anne à Nantes. Organisée par le groupe randonnée nature
Infos au 02 40 94 66 20

Lundi 12 - 19h

Conseil municipal
Salle du Conseil, mairie

Mercredi 14 - en journée

Don du sang
Espace Simone-de-Beauvoir



Vendredi 16 - 18h30

samedi 17 - 9h30 et 10h45
Spectacle "Cielo"
Organisé par le Service petite enfance
Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 17 - soirée

Repas du club de pétanque
Espace Simone-de-Beauvoir

JANVIER 2017

Samedi 14

Soirée Festnoz
Espace Simone-de-Beauvoir
Par Treillières amicale laïque, contact treillieresal@free.fr

Mercredi 25

Noël des aînés
Repas annuel organisé par le CCAS

Samedi 28 - de 18h à 21h

Boum des enfants de primaire
Tous les enfants du CP ou CM2 acceptés, dans la limite de la contenance de la salle
Espace Simone-de-Beauvoir



Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 30 janvier 2017

prochain et couvrira la période allant jusqu'à la fin du mois d'avril 2017. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr, avant le 15 décembre.

Jusqu'au 23 octobre

Le Tout-petit festival




Danse, musique, théâtre, ciné-concert : représentations spécialement dédiées aux tout-petits programmées sur les communes d'Erdre & Gesvres. Émotions, éclats de rire, voyage dans des univers fantaisistes... Expériences uniques de découverte et d'émerveillement.

Par exemple ce dimanche 16 octobre

- Nort-sur-Erdre à 11h : *Un tiroir de neurones miroirs* (musique)
 - Fay-de-Bretagne à 11h : *Détour(s)* (musique)
 - Treillières à 11h : *Un petit trou de rien du tout* (Théâtre, objet et magie)
- programme sur www.letoutpetitfestival.fr



Ils reviennent...

Rendez-vous 
le samedi 3 décembre

*rue de la mairie
à Treillières*

